

RESSOURCES SOCIALES ET PAYE CONSULTING

Société au capital de 48 000 €

150 AVENUE GEORGES POMPIDOU

IMMEUBLE HEMILYTHE

13100 AIX EN PROVENCE

Téléphone : 09 52 30 03 23

E-mail : contact@votreservicesocial.com

Siret : 50301798000031

Naf : 8299Z

N° intracom : FR23503017980

AIX EN PROVENCE, le samedi 31 décembre 2022

FK2

Facture n° : 20221200537

Dossier n° : 012014

ID TVA :

114 AV DES CHASSEENS

13120 GARDANNE

NOTE D'HONORAIRES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après le détail de nos honoraires pour les travaux suivants :

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Assistance à l'établissement du CDD Amando Jean-Luc 21/11/22	1,00	65,00	65,00
Affiliation salarié Amando Jean-Luc 21/11/22	1,00	10,00	10,00
Total HT			75,00
Total TVA 20,0 %			15,00
Total TTC			90,00
Net à payer en Euros			90,00 €

Détail TVA			
Taux	HT	TVA	TTC
20,0	75,00	15,00	90,00

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement

Votre référence unique de mandat : HI20180727181435522

Echéances 10/01/23

Montant 90,00

Notre identifiant créancier SEPA : FR80 ZZZ 663602

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

RESSOURCES SOCIALES ET PAYE CONSULTING

Société au capital de 48 000 €
150 AVENUE GEORGES POMPIDOU
IMMEUBLE HEMILYTHE
13100 AIX EN PROVENCE

Téléphone : 09 52 30 03 23
E-mail : contact@votreservicesocial.com
Siret : 50301798000031
Naf : 8299Z
N° intracom : FR23503017980

AIX EN PROVENCE, le samedi 31 décembre 2022

FK2

Facture n° : 20221200536
Dossier n° : 012014
ID TVA :

114 AV DES CHASSEENS
13120 GARDANNE

NOTE D'HONORAIRES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après le détail de nos honoraires pour les travaux suivants :

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Bulletins de salaire 4ème trimestre	15,00	27,00	405,00
Total HT			405,00
Total TVA 20,0 %			81,00
Total TTC			486,00
Net à payer en Euros			486,00 €

Détail TVA			
Taux	HT	TVA	TTC
20,0	405,00	81,00	486,00

Valeur en votre aimable règlement : Prélèvement

Votre référence unique de mandat : HI20180727181435522

Echéances 10/01/23
Montant 486,00

Notre identifiant créancier SEPA : FR80 ZZZ 663602

Passée la date d'échéance ci-dessus, une pénalité de retard de 3 fois le taux légal sera appliquée.,
(Loi 2008-776 du 4 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2012).

S.C.I. - M.B.I

8 LOT. LE PETIT BOSQUET
13109 SIMIANE COLLONGUE
Tél : 04-42-22-82-96
Port : 06-15-72-14-43

S.A.S.U FK2

19 ZI AVON

N° 114 AV. DES CHASSEENS

13120 GARDANNE

N° de TVA intracommunautaire
FR 06 834307571

Simiane , le 1^{er} Janvier 2023

FACTURE N° 010123

Cette facture se rapporte exclusivement à des prestations de services

LOYER MENSUEL du 1^{er} au 31 janvier

H.T.	2200.00 €
PROVISION TAXE FONCIERE 2023	195.00 €
CHARGE EAU	<u>10.00 €</u>
TOTAL H.T.	2405.00 €
T.V.A. 20 %	<u>481.00 €</u>
T.T.C.	2886.00 €.

Paié le 05/01/2023 par chèque

A REGLER AU PLUS TARD LE 5 DU MOIS.

Option pour le paiement de la taxe d'après les débits

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 1 % par mois de retard.
Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.



Verifone Systems France
SAS au Capital de 4.255.500 €
12 Rue Paul Dautier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY
France
Co. Reg. No./ Siren: 380248609
N° Intracom.: FR37380248609
PHONE: 33 (0)1 39 45 12 10
FAX: 33 (0)1 39 45 12 21

REMIT TO/ Adresse de règlement

Verifone Systems France
12, rue Paul Dautier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

France
i.recouvrement@verifone.com

Invoice Number/Numéro facture	
5010310751	
Bill To Site Number/ Référence interne	Account Number/ Numéro client
92320679	11440103
Payment Due Date/ Date Echéance	Invoice Date/ Date Facture
11-JAN-2023	01-JAN-2023
Currency/ Devise	Payment Terms/ Conditions de paiement
EUR	10 jours net
Cust. Tax Reg. No./ N°TVA Intracom Client	Payment Method / Mode de règlement
	Prélèvement SEPA

Bill To/Adresse de facturation:

SASU FK2
114 AV DES CHASSEENS
(FK2SAS)
13120 GARDANNE
FRANCE

Line/ Ligne	PO Number/Num Commande	Item Number/ Code article	Description	Quantity/ Quantité	Unit Price/ Prix Unitaire	Rate/ Taux	Extended Amount/ Total HT	Line Tax/ TVA	Extended Amount with Tax/ Total TTC
1	CONTRAT 5844686/001	999-USG-0000 9	TRANSACTIONS, E-COMMERCE SAISIE MANUELLE - MONO UTILISATEUR (DEPSM):01-JAN-2023:31-DEC- 2023 5844686/001 SASU FK2	0	0.00000	20.00%	0.00	0.00	0.00
2	CONTRAT 5844686/001	778-ENT-2002 8-B	E-COMMERCE, SOLUTIONS, ABT SAISIE MANUELLE MONO-UTILISATEUR:01-JAN-2 023:31-DEC-2023 5844686/001 SASU FK2	1	0.00000	20.00%	0.00	0.00	0.00
3	CONTRAT 5469245/001	ECOM-RDP-E SSENTIAL-FR- B	E-COMMERCE, PACK ESSENTIEL (REDIRECTION), ABONNEMENT:01-JAN-2023:31 -DEC-2023 5469245/001 SASU FK2	1	311.70000	20.00%	311.70	62.34	374.04

Special Instructions / Instructions spéciales:

Sub-Total/ Sous-Total	311.70
Tax/TVA	62.34
Total(EUR)	374.04

	BASE	Rate/Taux	VAT/TVA
	311.70	20.00%	62.34
Total	311.70		62.34

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, à compter de la date d'échéance figurant sur la facture impayée, l'application d'un intérêt de retard égal au taux de trois fois le taux d'intérêt légal et majoré des frais des impayés, ainsi que la déchéance du terme entraînant le paiement immédiat de toutes les sommes dues.

Pour les créances dont le délai de paiement commencera à courir après le 1er janvier 2013, tout retard de paiement donnera lieu, en plus des pénalités de retard suscitées, au versement par le client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Si les frais de recouvrement venaient à dépasser le montant de l'indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification pourra être demandée.

Les parties conviennent expressément que le paiement de ces pénalités de retards et indemnités de recouvrement, sera du de plein droit par le débiteur en situation de retard, sans qu'il soit besoin d'accomplir de formalité ou de mise en demeure.

Aucun escompte ne sera accordé pour règlement anticipé

Remittance/En cas de virement, merci de l'établir à l'ordre de :

Bank name/banque: JP Morgan Chase Bank, NA

IBAN: FR7630628000010060900074818

SWIFT/BIC: CHASFRPPXXX

Subject to VeriFone terms and conditions./Soumis aux conditions générales de vente de Verifone



Verifone Systems France
SAS au Capital de 4.255.500 €
12 Rue Paul Dautier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY
France
Co. Reg. No./ Siren: 380248609
N° Intracom.: FR37380248609
PHONE: 33 (0)1 39 45 12 10
FAX: 33 (0)1 39 45 12 21

REMIT TO/ Adresse de règlement

Verifone Systems France
12, rue Paul Dautier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

France
i.recouvrement@verifone.com

Invoice Number/Numéro facture	
5010306506	
Bill To Site Number/ Référence interne	Account Number/ Numéro client
C4SFR_SASFK2_0	4247728
Payment Due Date/ Date Echéance	Invoice Date/ Date Facture
11-JAN-2023	01-JAN-2023
Currency/ Devise	Payment Terms/ Conditions de paiement
EUR	10 jours net
Cust. Tax Reg. No./ N°TVA Intracom Client	Payment Method / Mode de règlement
	Prélèvement SEPA

Bill To/Adresse de facturation:

SASU FK2
114, Avenue des Chassens
13120 GARDANNE
FRANCE

Line/ Ligne	PO Number/Num Commande	Item Number/ Code article	Description	Quantity/ Quantité	Unit Price/ Prix Unitaire	Rate/ Taux	Extended Amount/ Total HT	Line Tax/ TVA	Extended Amount with Tax/ Total TTC
1	CONTRAT 5770721/001 : FK2	999-USG-0000 9	TRANSACTIONS, E-COMMERCE SAISIE MANUELLE - MONO UTILISATEUR (DEPSM):01-JAN-2023:31-DEC- 2023 5770721/001 FK2	0	0.00000	20.00%	0.00	0.00	0.00
2	CONTRAT 5770721/001 : FK2	ECOM-RDP-E SSENTIAL-FR- B	E-COMMERCE, PACK ESSENTIEL (REDIRECTION), ABONNEMENT:01-JAN-2023:31 -DEC-2023 5770721/001 FK2	1	244.00000	20.00%	244.00	48.80	292.80

Special Instructions / Instructions spéciales:

Sub-Total/ Sous-Total	244.00
Tax/TVA	48.80
Total(EUR)	292.80

	BASE	Rate/Taux	VAT/TVA
	244.00	20.00%	48.80
Total	244.00		48.80

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, à compter de la date d'échéance figurant sur la facture impayée, l'application d'un intérêt de retard égal au taux de trois fois le taux d'intérêt légal et majoré des frais des impayés, ainsi que la déchéance du terme entraînant le paiement immédiat de toutes les sommes dues.

Pour les créances dont le délai de paiement commencera à courir après le 1er janvier 2013, tout retard de paiement donnera lieu, en plus des pénalités de retard suscitées, au versement par le client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Si les frais de recouvrement venaient à dépasser le montant de l'indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification pourra être demandée.

Les parties conviennent expressément que le paiement de ces pénalités de retards et indemnités de recouvrement, sera dû de plein droit par le débiteur en situation de retard, sans qu'il soit besoin d'accomplir de formalité ou de mise en demeure.

Aucun escompte ne sera accordé pour règlement anticipé

Remittance/En cas de virement, merci de l'établir à l'ordre de :

Bank name/banque: JP Morgan Chase Bank, NA
IBAN: FR7630628000010060900074818

SWIFT/BIC: CHASFRPPXXX

Subject to VeriFone terms and conditions./Soumis aux conditions générales de vente de Verifone



SELASTI

SETTORE LASTRE STIGO

www.selasti.com - selasti@selasti.it



SELASTI S.P.A. - Settore lastre stigo

DIREZIONE AMMINISTRATIVA - COMMERCIALE E STABILIMENTO:

Via Cesare Battisti 29/31 - Montebonello - 50065 PONTASSIEVE (FI)

Tel. +39.055.8397071 +39.055.8396052/3 +39.055.8398364 - Fax +39.055.8399155

CCIAA Firenze 399157 - Iscr. Trib. 48957 - P.Iva 03907310480 - M.959034

Sede Legale: Via Pian dei Carpinì 96 - Firenze - ITALIA

Casella Postale 94 50068 Rufina

Cap. Sociale 1.000.000 euro i.v.

04783

SPETTABILE

SASU FK2

114, AV.DE CHASSEENS ZONE IND.AVON

13120 GARDANNE

FR

FATTURA DATA PAG.

FVEST 871 / 2022 28/12/2022 2

PARTITA IVA CODICE FISCALE

FR06834307571

PAGAMENTO

Bonifico bancario a 60 gg.

AGENTE

Lastre ESTERO

MOD. CONSEGNA

Franco in fattura

BANCA APPOGGIO

ABI CAB BIC

CODICE	DESCRIZIONE	UM	QUANTITA'	PREZZO	%	IMPORTO	IVA
il materiale deve essere rilevato prima della lavorazione e trasformazione del materiale stesso. In caso contrario SELASTI S.p.A. non è responsabile per reclami sul prodotto trasformato e finito.							
Contributo Ambientale CONAI Assolto ove dovuto.							

TOTALE MERCE	% SCONTO	SCONTO	SPESE INCASSO	BOLLI	TOTALE DOCUMENTO
24.637,55					
IMPONIBILE	%	IMPOSTA/ART. ESENZIONE			
25.869,43	Non imp.	ART 41			
				EURO	25.869,43

Scadenze:

Importi:

UNICREDIT BANCA iban:IT13U0200838011000102935420 bic:UNCRITM1F99

INTESA SAN PAOLO iban:IT72T0306938041000000010000 bic:BCITITMM

La merce viaggia a rischio e pericolo del committente anche se venduta franco destino - Trascorsi 5 gg. dal ricevimento non si accettano reclami

Non si riconoscono pagamenti fatti a rappresentanti se non muniti di autorizzazione scritta che sarà rilasciata per ogni caso. Per controversie il foro competente sarà quello di Firenze.

**LACOMES S.R.L. - UNICO SOCIO**

Via Ghisalba 11/2
20021 Bollate (MI)
Tel.: 02 94435288 - Fax: 02 94435232
Email: info@lacomies-italia.com - Site: www.lacomies-italia.com
Partita IVA 04568420964 - Codice Fiscale: 04568420964
R.E.A. di MILANO N. 1757608
Capitale Sociale: Euro 15.500,00 i.v.

SPETT.LE

SASU FK2 JET-TONG
Z.I.AVON 114 AVENUE DE CHASSEENS
13120 GARDANNE
FR - Francia

LUOGO DI DESTINAZIONE

Invoice/ Facture

COD. CLI.	PARTITA IVA	CODICE FISCALE	TELEFONO	FAX	AGENTE	N° DOCUMENTO	DATA DOCUMENTO	PAG.
128871	FR06834307571		+33 (0) 9 67			397/E	22-11-22	1/3
CONDIZIONI DI PAGAMENTO			BANCA D'APPOGGIO					
VIREMENT 50% ANTICIPE + 50% 30 JOURS			IT-66-K-0310433130-000000822100 DEUTSCHE BANK SOCIETA' PER AZIONI BIC: DEUTITM1114					

CODICE ARTICOLO	DESCRIZIONE	UM	QUANTITA'	PREZZO UNITARIO	PREZZO TOTALE	C.IVA	PESO LORDO TOTALE
	D.D.T. 397 - 22-11-2022 P.O./CMD 10405 15-11-2022						
PAN00502	PANTALON N.T AVEC ELASTIQUE ET PIEDS 50PCS	cf	2,00	40,000	80,00	E41	5,60
LEN00056	DRAP NT 70X200cm (PLI INDIV.) 100PCS	CF	10,00	17,000	170,00	E41	30,00
	Codice Cliente: 900606						
COP00201	COPRIMATERAS.TNT CON LACCI+BORDO ELAST.	cf	40,00	19,500	780,00	E41	92,00
	90X220CM 20PZxCONF.						
	Codice Cliente: 900607						
TANID215	STRING HOMME N.T. NOIR, S.I.+DISP. 10X100PCS	cf	2,00	91,900	183,80	E41	15,20
	Codice Cliente: 900609						
TEL00436	DRAP DE BAIN N.T. SPUNL. 80X130cm 100PCS	cf	5,00	35,000	175,00	E41	30,00
	Codice Cliente: 900612						
TEL00435	DRAP DE BAIN N.T. SPUNL. 100X150cm, P.I. 50PCS	cf	5,00	19,800	99,00	E41	24,00
	Codice Cliente: 900613						
PNO00379	SALVIETTA TNT SPUNLACE 45X80Cmpieg. sing.	cf	50,00	31,100	1.555,00	E41	650,00
	6BUSTE X 100PZ						
SLID0244	SLIP HOMME N.T. NOIR S.I. EN DISP. 10X100PCS	cf	4,00	98,400	393,60	E41	20,00
	Codice Cliente: 900615						
CAR00208	DRAP PE-HD ROULEAU H170cm 15PCS	cf	1,00	62,500	62,50	E41	16,10
	Codice Cliente: 900619						
SLIID241	SLIP FEMME N.T. S.I ET DISP. 10X100PCS	cf	4,00	67,900	271,60	E41	25,20
	Codice Cliente: 900620						
SEGUE							

CONTRIBUTO AMBIENTALE CONAI ASSOLTO OVE DOVUTO

TRASPORTO A CURA DEL		PORTO	ANNOTAZIONI				
TOTALE MERCE		SC.% MERCE	IMPORTO SCONTO	TOTALE NETTO	SPESE TRASPORTO	SPESE IMBALLO	SPESE VARIE
C.IVA	IMPONIBILE	IMPOSTA	AGENDA CODICI		SPESE ART. 15		ACCONTO
					ABBUONO		OMAGGIO
TOTALE IMPONIBILE		TOTALE IVA	TOTALE ESENTE	NETTO A PAGARE	TOTALE FATTURA		
SCADENZE							

SCADENZE

**LACOMES S.R.L. - UNICO SOCIO**

Via Ghisalba 11/2
20021 Bollate (MI)
Tel.: 02 94435288 - Fax: 02 94435232
Email: info@lacomies-italia.com - Site: www.lacomies-italia.com
Partita IVA 04568420964 - Codice Fiscale: 04568420964
R.E.A. di MILANO N. 1757608
Capitale Sociale: Euro 15.500,00 i.v.

SPETT.LE
SASU FK2 JET-TONG
Z.I.AVON 114 AVENUE DE CHASSEENS
13120 GARDANNE
FR - Francia

LUOGO DI DESTINAZIONE

Invoice/ Facture

COD. CLI.	PARTITA IVA	CODICE FISCALE	TELEFONO	FAX	AGENTE	N° DOCUMENTO	DATA DOCUMENTO	PAG.
128871	FR06834307571		+33 (0) 9 67			397/E	22-11-22	3/3
CONDIZIONI DI PAGAMENTO			BANCA D'APPOGGIO					
VIREMENT 50% ANTICIPE + 50% 30 JOURS			IT-66-K-0310433130-000000822100 DEUTSCHE BANK SOCIETA' PER AZIONI BIC: DEUTITM1114					

CODICE ARTICOLO	DESCRIZIONE	UM	QUANTITA'	PREZZO UNITARIO	PREZZO TOTALE	C.IVA	PESO LORDO TOTALE
MAN00642	GANT TOILETTE SPUNL. GUAFFRE' 20X50PCS	cf	5,00	36,000	180,00	E41	26,00
LEN00255	DRAP N.T. 140X240cm PLI INDIV. 50PCS	cf	75,00	15,800	1.185,00	E41	270,00
	Codice Cliente: 900693						
LEN00040	LENZUOLA TNT SB/SMS BIANCO 140X240cm	cf	20,00	13,000	260,00	E41	70,00
	PIEG.SIG. 50PZ						
	Codice Cliente: 900694						
ROT00007	ROULEAU N.T. SB/SMS BLANC H70cm X L100m 6PCS	cf	10,00	21,000	210,00	E41	65,00
	S/PRED						
	Codice Cliente: 900698						
ROT00030	ROULEAU N.T H80cm X L100m 6PCS	cf	4,00	56,000	224,00	E41	33,60
	S/PRED.						
	Codice Cliente: 900699						
CIA00465	CIABATTINE MULTIUSO SPA TERME-BUSTE DA1PAIO	cf	30,00	20,900	627,00	E41	57,00
	-100PZ (50PAIA)						
	Codice Cliente: 900701						
ROT00029	LENZ.ROT. CELL 2VELI MICROCOL. H 90CM X 80MTL-	cf	10,00	30,800	308,00	E41	102,00
	4PZXCONF						
	*						
	Codice Cliente: 900655						
-BANCALI 80X120	BANCALI 80X120	NR	13,00			E41	

Paghe le 04/01/2023 per Virement -

CONTRIBUTO AMBIENTALE CONAI ASSOLTO OVE DOVUTO

TRASPORTO A CURA DEL	PORTO	ANNOTAZIONI
CARRIER	DAP	N.13 B.LI 80X120X240CM LORDO KG.2426,40 - NETTO KG.2027,50 - COLLI NR.412 -
TOTALE MERCE	SC.MERCE	IMPORTO SCONTO
10.994,30		
C.IVA	IMPONIBILE	IMPOSTA
E41	10.994,30	0,00
[E41] ES Art.41		
TOTALE IMPONIBILE	TOTALE IVA	TOTALE ESENTE
10.994,30	0,00	10.994,30
NETTO A PAGARE	EUR 10.994,30	
TOTALE FATTURA	EUR 10.994,30	
SCADENZE		
22-11-22 Bon	5.497,15	
22-12-22 Bon	5.497,15	

CIBLEX France

S.A.S AU CAPITAL DE 4 755 100 €

97 Rue Mirabeau

94200 IVRY SUR SEINE

TEL. +33 01 49 87 49 87

RCS CRETEIL 310 996 178 - APE 5229 A

N° TVA FR 60 310 996 178

SERVICE RECLAMATIONS

reclamation.facture@ciblex.fr

FK2

114 AV DES CHASSEENS

13120 GARDANNE

NUMERO CLIENT	DATE
04921	31/12/2022

Facture No : 22/12/01725

Page 1 / 1

PRESTATIONS	NB EXP	QTE	POIDS	PRIX H.T.
Periode 12/2022				
04921 FK2				
GARDANNE				
0 SURCHARGE TEMP.GASOIL NAT.: (20.60% sur 4272.21)				880.08
0 SURCHARGE TEMP.GASOIL EXPORT (36.00% sur 242.30)				87.23
1 H12	161	318	6483.770	4212.21
99 ENL. HORS SITE OU RETOUR H12	2	2	46.180	69.60
161 AVOIRS				-9.60
4001 H EXPORT HORS UE COMPETITIF	1	1	21.500	102.06
5001 H EXPORT UE COMPETITIF	1	4	85.620	140.24
45001 T.K.B. (H EXPORT UE COMPETITI				2.80

ECHEANCE : 15/01/2023 MONTANTS EN EUROS.

MODE DE REGLEMENT PRELEVEMENT AUTO. A 15 JOURS

REGLEMENT SANS ESCOMPTE

RIB IBAN / SOCIETE GENERALE / FR76 3000 3014 6000 0206 0172 592 / BIC SOGEFRPP

H.T.

T.V.A.

T.T.C.

5,484.62

1,076.51

6,561.13

CODE	MONTANT HT	TAUX	MONTANT TVA
4	5382.56	20.00	1076.52
E	102.06	0.00	0.00
No TVA:FR06834307571			

N° FACTURE - CODE
CLIENT

Fac: 22/12/01725

Cpt: 00004921

6,561.13 E

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE TRANSPORT ET DE PRESTATIONS ASSOCIEES

En cas de litige, il est fait attribution de juridiction, auprès des Tribunaux de CRETEIL, qui seront seuls compétents quels que soient la nature, la cause, ou le lieu du litige, et quelles que puissent être les conditions spéciales de la prestation, même en cas de pluralité de défendeurs.

Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement est due de plein droit dès le 1er jour de retard de paiement, pour chaque facture payée en retard.

T.V.A. acquittée sur les encaissements.

Certifié ISO 9001 V2015, ISO 14001 et EU GDP.



Verifone Systems France
SAS au Capital de 4.255.500 €
12 Rue Paul Dautier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY
France
Co. Reg.Num / Siren: 380248609
N° Intracom: FR37380248609
Phone: 33 (0)1 39 45 12 10
Fax: 33 (0)1 39 45 12 21

REMIT TO/ Adresse de
règlement

Verifone Systems France
12, rue Paul Dautier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY
France

FACTURE ORIGINALE

Invoice No/Facture Numéro: 5010304479

Ship To / Adresse de livraison: /	Bill To / Adresse de facturation: 11440103 / GARDANNE-FK2SAS
	SASU FK2 114 AV DES CHASSEENS (FK2SAS) 13120 GARDANNE FRANCE

Cust. PO No. / Num Commande Client:	2022 11	Sales Order No / N° de Commande:	Excel
Cust. Tax Reg. No. / N°TVA Intracom Client:		Sales Person / Commercial:	Christelle Bical - France
Invoice Date / Date Facture:	30-DEC-2022	Ship Location / Lieu de livraison:	
Payment Due Date / Date Echéance:	09-JAN-2023	Ship Date / Date de livraison:	

Payment Terms / Conditions de paiement:	10 jours net	Shipping Method / Mode de livraison:	
Payment Method / Mode de règlement:	Prélèvement SEPA	Shipping Reference / Référence livraison:	
Freight Terms / Conditions de transports:			
Incoterms 2000:		Merchant ID / Numéro Commerçant	
Stand. Paym't Discount / Escompte de règlement:			
Late Fee / Intérêts de retard:			

Line / Ligne	VeriFone Part No / Code Art. VeriFone	Description	Quantity / Quantité	UOM / Unités	Rate / Taux	Unit Price / Prix Unitaire	Line Total / Total HT
1	999-USG-00009	TRANSACTIONS, E-COMMERCE SAISIE MANUELLE - MONO UTILISATEUR (DEPSM) - CONTRAT 5844686/001 - FK2 - SAISIE MANUELLE	28	EACH	20.00%	0.09500	2.66

Special Instructions / Instructions spéciales:
2022 FACTURATION TRANSACTIONS / NOVEMBRE

Subtotal / Sous-Total 2.66
Freight / Transport
Tax / TVA 0.53
Total Tax included / TTC 3.19
(EUR)

	Base	Rate/Taux	VAT/TVA
	2.66	20.00%	0.53
Total	2.66		0.53

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, à compter de la date d'échéance figurant sur la facture impayée, l'application d'un intérêt de retard égal au taux de trois fois le taux d'intérêt légal et majoré des frais des impayés, ainsi que la déchéance du terme entraînant le paiement immédiat de toutes les sommes dues.
Pour les créances dont le délai de paiement commencera à courir après le 1er janvier 2013, tout retard de paiement donnera lieu, en plus des pénalités de retard suscitées, au versement par le client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Si les frais de recouvrement venaient à dépasser le montant de l'indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification pourra être demandée.
Les parties conviennent expressément que le paiement de ces pénalités de retards et indemnités de recouvrement, sera du de plein droit par le débiteur en situation de retard, sans qu'il soit besoin d'accomplir de formalité ou de mise en demeure.

Aucun escompte ne sera accordé pour règlement anticipé

Remittance/En cas de virement, merci de l'établir à l'ordre de :
Bank name/banque: JP Morgan Chase Bank, NA
IBAN: FR7630628000010060900074818
SWIFT/BIC: CHASFRPPXXX



Numéro de l'avis de contravention

3757438242

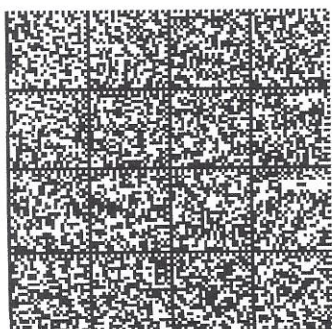


ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT DE VOTRE CONTESTATION

La société FK2, au 114 AV DES CHASSEENS 13120 GARDANNE (France), titulaire du permis de conduire délivré le 23/05/2012, conteste avoir commis l'infraction, faisant l'objet de la contravention numéro 3757438242, pour le motif suivant:

Je désigne la personne ci-dessous, qui conduisait ou était susceptible de conduire mon véhicule lorsque l'infraction a été constatée.

H/F ou société	H HOMME
Nom	KEHRES
Prénom	FREDERIC
Nom d'épouse	
Date de naissance	26/06/1970
Lieu de naissance	TOULON
Adresse postale	
Adresse Numéro	114
Voie	AVENUE DES CHASSEENS
Complément de voie	
Code postal	13120
Ville	GARDANNE
Pays	FRANCE
Permis de conduire	861183210523
Délivré le	23/05/2012
Lieu de délivrance	MARSEILLE
Adresse électronique	FREDERIC.KEHRES@WANADOO.FR



Signé par
FK2

Le 31/12/2022



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

amendes.gouv.fr

Détails de la transaction

Montant de la transaction : 45,00 €

Date de la transaction :

31 déc. 2022

Numéro de carte :

4990#####54

Référence de la transaction :

20221231278770861

Identifiant de la commande :

33337574382421

Identifiant du commerçant :

201000040060144

Cas de paiement :

Païement unique

Numéro d'autorisation :

726222

Protection vie privée



Numéro de l'avis de contravention

3757438242



AVIS DE CONTRAVENTION

www.antai.gouv.fr est l'unique site officiel habilité vous permettant de réaliser gratuitement toutes vos démarches en ligne dont les contestations.

Date de l'avis de contravention

22/12/2022

Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est établi au nom de la personne morale que vous représentez a fait l'objet d'un contrôle ayant permis de constater l'infraction figurant ci-dessous.

En tant que représentant légal, vous devez **obligatoirement** désigner le **conducteur** (ou le détenteur) du véhicule au moment de l'infraction (art. L. 121-6 du code de la route). Si vous étiez vous-même le conducteur du véhicule, ne payez pas directement cette amende. Vous devez d'abord vous désigner à l'aide du formulaire ci-joint. Vous recevrez ensuite un avis de contravention qui vous sera personnellement adressé. Vous pourrez alors régler l'amende.
SI VOUS ETES UN ENTREPRENEUR INDIVIDUEL, voir au verso ainsi qu'au verso de la notice de paiement.

ZA4 ACO010100003757438242
185686 7267 1261
1/ 3 1 8



M(ME) LE(LA) REPRESENTANT(E) LEGAL(E)
FK2
114 AV DES CHASSEENS
13120 GARDANNE

DESCRIPTION DE L'INFRACTION

EXCES DE VITESSE

EXCES DE VITESSE INFÉRIEURE A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VÉHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE SUPÉRIEURE A 50 KM/H
- Prévues par Art. R. 413-14 §1 du C. de la route.
- Réprimées par Art. R. 413-14 §1 al. 2 du C. de la route.

Votre véhicule a été contrôlé par un radar à la vitesse de 76 km/h, pour une vitesse limite autorisée de 70 km/h.

Date / heure de constatation : le 26/11/2022 à 13h18

. A507
. PK/PR : 005+035
. Direction : nord (A7) vers sud (A50)
. MARSEILLE - 13012

Cette infraction a été constatée et validée par un agent ou un officier de police judiciaire du Centre automatisé de constatation des infractions routières (la vitesse retenue est de : 71 km/h).

Si vous payez l'amende sans désigner le conducteur du véhicule au moment de l'infraction, vous vous exposez à des poursuites pour l'infraction de non désignation.

Identification du véhicule

. Immatriculation : CP-406-JB
. Pays : FRANCE
. Marque : MINI

Appareil de contrôle homologué

. Type : FUSION 2 - MESTA - 9900000954
. Date de dernière vérification : 04/07/2022

Agent verbalisateur

. Agent verbalisateur N° : 200299
. Service : Centre automatisé de constatation des infractions routières (Rennes)



ATTENTION !

La non désignation de l'auteur de l'infraction par le représentant légal de la personne morale constitue une infraction spécifique punie d'une amende de 3750 euros (amende forfaitaire de 450 à 1875 euros) pour la personne morale et/ou de 750 euros (amende forfaitaire de 90 à 375 euros) pour le représentant légal (art. L121-6 du code de la route, 121-2, 131-13 et 131-41 du code pénal, 530-3 et R49 du code de procédure pénale).

Pour plus de renseignements sur cet avis, vos démarches ou le suivi de votre dossier, consultez le site Internet www.antai.gouv.fr ou appelez le 0806 606 606 (prix d'un appel local).

VOUS N'ETES PAS EN MESURE DE DESIGNER L'AUTEUR DE L'INFRACTION

Vous êtes redevable **personnellement** de l'amende (art. L121-3 du code de la route) qui ne peut en aucun cas être payée par la personne morale titulaire du certificat d'immatriculation : un tel paiement vous expose à des poursuites pénales. Le paiement de l'amende met fin à l'action publique sur cette infraction (art. 529 du code de procédure pénale). Toutefois, le paiement ne fait pas disparaître l'infraction pour non désignation.

Montant de l'amende

Le montant de l'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à : 68 €

Si vous payez dans les 15 jours à compter du 22/12/2022, le montant de votre amende est ramené à :

Ce délai est porté à 30 jours en cas de paiement sur internet, par serveur vocal, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé ou auprès des centres des finances publiques (uniquement par carte bancaire). Voir notice de paiement ci-jointe.

Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 22/12/2022, le montant de votre amende est majoré :

Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale.

45 €

180 €

VOUS AVEZ UN MOTIF D'EXONERATION

1. Votre véhicule a été vendu / cédé / volé / détruit ou vos plaques d'immatriculation usurpées
→ **n'effectuez ni paiement ni consignation**

2. Pour tout autre motif, vous devez verser une consignation du montant de l'amende forfaitaire.

Dans tous les cas, **faites vos démarches en ligne sur le site www.antai.gouv.fr** ou complétez le formulaire joint et adressez votre requête par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :

L OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
CONTESTATION VITESSE
CS 41101
35911 RENNES CEDEX 9





Numéro de l'avis de contravention

3757765242

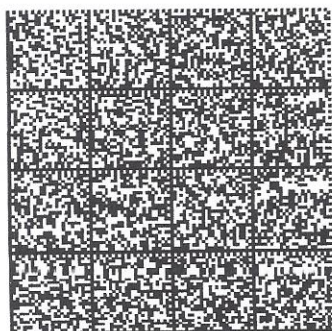


ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT DE VOTRE CONTESTATION

La société FK2, au 114 AV DES CHASSEENS 13120 GARDANNE (France), titulaire du permis de conduire délivré le 23/05/2012, conteste avoir commis l'infraction, faisant l'objet de la contravention numéro 3757765242, pour le motif suivant:

Je désigne la personne ci-dessous, qui conduisait ou était susceptible de conduire mon véhicule lorsque l'infraction a été constatée.

H/F ou société	H HOMME
Nom	KEHRES
Prénom	FREDERIC
Nom d'épouse	
Date de naissance	26/06/1970
Lieu de naissance	TOULON
Adresse postale	
Adresse Numéro	114
Voie	AVENUE DES CHASSEENS
Complément de voie	
Code postal	13120
Ville	GARDANNE
Pays	FRANCE
Permis de conduire	861183210523
Délivré le	23/05/2012
Lieu de délivrance	MARSEILLE
Adresse électronique	FREDERIC.KEHRES@WANADOO.FR



Signé par
FK2

Le 31/12/2022

Numéro de l'avis
de contravention

3757765242



AVIS DE CONTRAVENTION

www.antai.gouv.fr est l'unique site officiel habilité vous permettant de réaliser gratuitement toutes vos démarches en ligne dont les contestations.

Date de l'avis de
contravention

22/12/2022

Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est établi au nom de la personne morale que vous représentez a fait l'objet d'un contrôle ayant permis de constater l'infraction figurant ci-dessous.

En tant que représentant légal, vous devez **obligatoirement** désigner le conducteur (ou le détenteur) du véhicule au moment de l'infraction (art. L. 121-6 du code de la route). Si vous étiez vous-même le conducteur du véhicule, ne payez pas directement cette amende. Vous devez d'abord vous désigner à l'aide du formulaire ci-joint. Vous recevrez ensuite un avis de contravention qui vous sera personnellement adressé. Vous pourrez alors régler l'amende.
SI VOUS ETES UN ENTREPRENEUR INDIVIDUEL, voir au verso ainsi qu'au verso de la notice de paiement.

ZA4 ACO010100003757765242
185692 73301 13817
1/ 3 1 67



M(ME) LE(LA) REPRESENTANT(E) LEGAL(E)
FK2
114 AV DES CHASSEENS
13120 GARDANNE

DESCRIPTION DE L'INFRACTION

EXCES DE VITESSE

EXCES DE VITESSE INFÉRIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VÉHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE SUPÉRIEURE A 50 KM/H
- Prévue par Art. R. 413-14 §1 du C. de la route.
- Réprimée par Art. R. 413-14 §1 al. 2 du C. de la route.

Votre véhicule a été contrôlé par un radar à la vitesse de 84 km/h, pour une vitesse limite autorisée de 70 km/h.

Date / heure de constatation : le 26/11/2022 à 13h20

. A507 ROCADE L2
. PK/PR : 007+150
. Direction : nord (A7) vers sud (A50)
. MARSEILLE - 13012

Cette infraction a été constatée et validée par un agent ou un officier de police judiciaire du Centre automatisé de constatation des infractions routières (la vitesse retenue est de : 79 km/h).

Si vous payez l'amende sans désigner le conducteur du véhicule au moment de l'infraction, vous vous exposez à des poursuites pour l'infraction de non désignation.

Identification du véhicule

. Immatriculation : CP-406-JB
. Pays : FRANCE
. Marque : MINI

Appareil de contrôle homologué

. Type : FUSION 2 - MESTA - 9900001260
. Date de dernière vérification : 01/07/2022

Agent verbalisateur

. Agent verbalisateur N° : 200299
. Service : Centre automatisé de constatation des infractions routières (Rennes)



ATTENTION !

La non désignation de l'auteur de l'infraction par le représentant légal de la personne morale constitue une infraction spécifique punie d'une amende de 3750 euros (amende forfaitaire de 450 à 1875 euros) pour la personne morale et/ou de 750 euros (amende forfaitaire de 90 à 375 euros) pour le représentant légal (art. L121-6 du code de la route, 121-2, 131-13 et 131-41 du code pénal, 530-3 et R49 du code de procédure pénale).

Pour plus de renseignements sur cet avis, vos démarches ou le suivi de votre dossier, consultez le site Internet www.antai.gouv.fr ou appelez le 0806 606 606 (prix d'un appel local).

VOUS N'ETES PAS EN MESURE DE DESIGNER L'AUTEUR DE L'INFRACTION

Vous êtes redevable **personnellement** de l'amende (art. L121-3 du code de la route) qui ne peut en aucun cas être payée par la personne morale titulaire du certificat d'immatriculation : un tel paiement vous expose à des poursuites pénales. Le paiement de l'amende met fin à l'action publique sur cette infraction (art. 529 du code de procédure pénale). Toutefois, le paiement ne fait pas disparaître l'infraction pour non désignation.

Montant de l'amende

Le montant de l'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à : 68 €

Si vous payez dans les 15 jours à compter du 22/12/2022, le montant de votre amende est ramené à :

Ce délai est porté à 30 jours en cas de paiement sur internet, par serveur vocal, auprès d'un ruraliste ou partenaire agréé ou auprès des centres des finances publiques (uniquement par carte bancaire). Voir notice de paiement ci-jointe.

45 €

Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 22/12/2022, le montant de votre amende est majoré :

180 €

Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale.

VOUS AVEZ UN MOTIF D'EXONERATION

1. Votre véhicule a été vendu / cédé / volé / détruit ou vos plaques d'immatriculation usurpées
→ **n'effectuez ni paiement ni consignation**

2. Pour tout autre motif, vous devez verser une consignation du montant de l'amende forfaitaire.

Dans tous les cas, **faites vos démarches en ligne sur le site www.antai.gouv.fr** ou complétez le formulaire joint et adressez votre requête par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :

L OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
CONTESTATION VITESSE
CS 41101
35911 RENNES CEDEX 9



Numéro de l'avis
de contravention

3757765242



NOTICE DE PAIEMENT

Le délai de paiement de cette amende forfaitaire
commence le : 22/12/2022



ATTENTION !

Si vous êtes le représentant légal et que vous avez vous-même commis l'infraction : ne payez pas cette amende. Vous devez d'abord vous désigner personnellement.

Pour plus d'informations : rendez-vous sur www.antai.gouv.fr.

COMMENT PAYER CETTE AMENDE FORFAITAIRE ?

Pour éviter toute contestation sur la date de règlement, un moyen rapide et sûr : le paiement par carte bancaire ou smartphone.

MOYENS DE PAIEMENT

donnant droit à un délai supplémentaire de 15 jours
pour bénéficier du tarif minoré ou du tarif forfaitaire

Date limite de paiement minoré : 21/01/2023
Date limite de paiement forfaitaire : 20/02/2023

Paiement par carte bancaire avec le n° de
télépaiement suivant

3333	7577	6524	21	Clé	71
------	------	------	----	-----	----

- sur le site internet : www.amendes.gouv.fr
- au téléphone au 0811 10 10 10 (0,05 €/min + prix d'un appel normal)
- au guichet d'un centre des finances publiques

Paiement sur place

- auprès des buralistes agréés « Paiement électronique des amendes »
- en espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé*

* Points de ventes agréés, liste consultable sur
www.impots.gouv.fr/portail/pva

Partenaires identifiés par le logo ci-contre, liste consultable
sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



Flashcode de PAIEMENT utilisable



avec un smartphone

Téléchargez gratuitement l'application
« amendes.gouv » sur App Store ou Google
Play puis scannez le flashcode ci-contre

chez un buraliste ou un partenaire agréé*

Ne pas utiliser pour la CONSIGNATION en cas de contestation

AUTRE MOYEN DE PAIEMENT

Date limite de paiement minoré : 06/01/2023
Date limite de paiement forfaitaire : 05/02/2023

Paiement par chèque

- Établissez votre chèque libellé en euros à l'ordre du Trésor public.
- Joignez la carte de paiement ci-dessous pour servir de référence **sans l'agrafer ni la coller**.
- Envoyez le tout, sans autre document, **en utilisant l'enveloppe retour à affranchir**.

Important : l'enveloppe retour jointe est réservée exclusivement
au paiement. Elle ne doit pas être utilisée pour l'envoi de tout
autre document.

DANS LE CAS CI-DESSUS,
DÉTACHEZ ET UTILISEZ OBLIGATOIREMENT
CETTE CARTE DE PAIEMENT
POUR PAYER L'AMENDE

CARTE DE PAIEMENT

Date de l'avis : 22/12/2022

M(ME) LE(LA) REPRESENTANT(E) LEGAL(E)
FK2
114 AV DES CHASSEENS
13120 GARDANNE

4500

*



N° de Télépaiement

3333	7577	6524	21
------	------	------	----

Clé

71



CENTRE D'ENCAISSEMENT
TSA 69089
35908 RENNES CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

543210000131 3433375776524247410350401973806

4500



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

amendes.gouv.fr

Détails de la transaction

Montant de la transaction : 45,00 €

Date de la transaction :

31 déc. 2022

Numéro de carte :

4990#####54

Référence de la transaction :

20221231278770670

Identifiant de la commande :

33337577652421

Identifiant du commerçant :

201000040060144

Cas de paiement :

Païement unique

Numéro d'autorisation :

571622

Protection vie privée